



16ème législature

Question N° : 3374	De Mme Charlotte Leduc (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Alerte sur les agissements des groupuscules d'extrême-droite	Analyse > Alerte sur les agissements des groupuscules d'extrême-droite.
Question publiée au JO le : 22/11/2022 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Charlotte Leduc alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les agissements racistes, antisémites et LGBTQIphobes de nombreuses organisations et groupuscules d'extrême-droite et notamment du groupement « Civitas Moselle ». En effet, dans la ville de Metz et ses alentours, les actions et propos de ces organisations portent atteinte à l'ordre public et inquiètent les associations. Ces dernières défendent la dignité des personnes et favorisent le lien social mais se retrouvent confrontées aux discours de haine portés par des personnes et des groupes se revendiquant clairement d'idéologies antirépublicaines. L'association « Couleurs gaies » a fait part aux services du ministère de son inquiétude face à l'activité du groupement « Civitas Moselle » et de ses sympathisants. Alors que de jeunes militants écologistes qui ne cherchent qu'à alerter sur l'urgence de la bifurcation écologique pour garder une planète vivable sont dernièrement dépeints en « écoterroristes » ; ne serait-il pas plus urgent de sévir contre les réels ennemis de la République ? Ces organisations d'extrême-droite se revendiquent d'ailleurs comme tels. Civitas prône « le retour du catholicisme comme religion d'État » et ses liens avec des partis néonazis grec et slovaque ont été démontrés. Ce groupe remet ainsi en cause la laïcité et l'égalité entre les êtres humains, deux valeurs irréductibles du pacte républicain. Dans une société où les actes et les propos racistes, antisémites et la haine contre les personnes LGBTQI+ sont encore trop présents, l'État et la justice ont un grand rôle à jouer. En effet, ces actes et ces propos ne relèvent pas de la liberté d'opinion et de manifestation mais représentent bien des délits aux yeux de la loi du pays. Il est donc temps de poursuivre et réprimer les individus qui commettent ces agissements mais également de dissoudre les associations et organisations qui incitent à la haine et encouragent et coordonnent les passages à l'acte. Par conséquent, il est urgent d'interdire les excès de « Civitas Moselle » et d'enquêter sur les actions de l'ensembles des groupes d'extrême droite qui véhiculent la haine et nuisent gravement à la paix civile. Elle lui demande ce qu'il compte faire face à cette réalité.